

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Espagne-le-gouvernement-argentin-et-deux-banques-espagnoles-devant-la-justice>

Espagne : le gouvernement argentin et deux banques espagnoles devant la justice

- Empire et Résistance - Banques -

Date de mise en ligne : jeudi 14 novembre 2002

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Une nouvelle plainte a été déposée en Espagne par des victimes -argentines et espagnoles- du "corralito". Deux banques sont en accusation, leur cabinet d'audit et le gouvernement argentin.

« L'association hispano-américaine des victimes du corralito » a présenté à l'Audiencia Nacional à Madrid (tribunal en charge notamment des délits financiers), une plainte contre le gouvernement argentin et deux grandes banques espagnoles, présentes en Argentine, le BBVA et le SCH -Santander Central Hispano-. Suivant le texte de la plainte l'association accuse le gouvernement des délits présumés de vol, délit financier sur le contrôle des changes, délit d'expropriation forcée illégale et délit de captation. Cette association de victimes du corralito a été créée il y a quatre mois en Espagne et représente mille personnes environ, des argentins et des espagnols, qui réclament 100 millions de dollars.

La plainte concerne donc le BBVA Banco Bilbao Vizcaya Argentaria, et sa filiale argentine El Banco Francès, et son cabinet d'audit. Deloitte & Touche, et 33 cadres pour avoir perçu des commissions sur ces faits délictueux. Sont accusés des mêmes faits le SCH et sa filiale argentine El Banco Rio et son cabinet d'audit le cabinet Pistrelli, Díaz y Asociados, et 19 cadres de la banque.

Cette plainte concerne aussi les membres du gouvernement qui ont signé les décrets sur le corralito. Sont citées 24 personnes qui appartiennent ou ont appartenu au gouvernement, dont notamment Duhalde , Lavagna et Cavallo. Elle qualifie le corralito de « génocide financier qui a fait 4,5 millions de victimes directes et 40 millions de victimes indirectes, ce qui a ruiné l'Argentine et déstabilisé l'économie du reste de la région ». Les plaignants considèrent que « les institutions financières sont, à travers leurs dirigeants, coupables, de connivence avec le gouvernement, d'une fraude sans précédent ».

El Correo d'après Clarin, 14 novembre 2002